



Assemblée générale de la CCI

diminuerait la ressource principale du budget primitif 2018 de 387 000 euros, auquel s'ajouterait le fonds de péréquation qui n'était pas reconduit au moment de l'assemblée générale et dont le montant était de 159 000 euros en 2017. Le président Roland Gomez rassurait l'assemblée : «*Il sera reconduit*». Le directeur de l'organisme Alban Richaud ajoutait que «*ce budget primitif 2018 présenté est un document purement formel et il fera l'objet de profondes modifications dans le cadre de rectificatifs*».

Création d'un Think tank

Dans le bilan des actions menées par la chambre consulaire Roland Gomez a évoqué le rapprochement des acteurs économiques du département et les coopérations avec les EPCI. Une Agence Départementale de Développement Economique et Touristique (ADET) est en phase de mise en place et favoriserait la mutualisation des moyens. L'Eco-Campus Provence

accueillerait 400 apprenants et l'école de 2^e chance «*est un enjeu sociétal majeur*». Un **Think tank** a été créé et lancé officiellement à l'Eco-Campus. «*Les scénarios de développement produits par ce laboratoire d'idées seront mis à la disposition de nos responsables politiques*». Les domaines d'activités de demain seront à déterminer «*en prenant en compte la loi NOTRe*». Les visites territoriales qui ont démarré par Château Arnoux approfondiront le désir d'être «*au plus proche du terrain*» afin de cerner les préoccupations locales. Joaquin Cester, administrateur général et directeur général des Finances Publiques (DGFiP) a évoqué le prélèvement à la source des impôts qui sera mis en place en janvier 2019 et dont la charge supplémentaire est interne. «*La communication entre nous et les entrepreneurs permettra de simplifier cette action pour qu'elle marche*».

Françoise LATOUR

L'assemblée générale de la CCIT des Alpes-de-Haute-Provence vient de se tenir en la salle de réunion de la Maison de l'Entreprise, située sur le parc d'activités de Sisteron. Le budget primitif 2017 ne définissait pas la stratégie décidée après son élaboration puisque l'équipe actuelle de la CCIT a été élue il y a un an. Sa rectification avec les actions menées a été présentée aux entrepreneurs - nombreux - présents dans la salle. Le résultat positif est exceptionnel compte tenu de la somme récoltée avec la vente de la Résidence Chantemerle (sise à Sisteron) au bailleur social H2P. Si la diminution de 17 % de la ressource fiscale des CCIT envisagée par l'Etat était maintenue, cela